

25, Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60 – Fax : 05 45 38 60 59

Direction Proximité - Culture  
Numéro : 2021-D-349

**DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SERVICE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE :  
CONVENTION DE PRET DE PANNEAUX  
D'EXPOSITION DE L'EXPOSITION « LE DEUIL  
ET LA MEMOIRE, LES MONUMENTS AUX  
MORTS DE LA GRANDE GUERRE EN  
ANGOUMOIS » - COMMUNE DE NERSAC**

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

- VU, le code général des collectivités territoriales,
- VU, la délibération n° 130 du conseil communautaire du 16 juillet 2020 portant délégation d'attributions au président,
- VU, l'arrêté n°33 du 11 août 2020 de Monsieur le Président subdélégué à Monsieur Gérard Désaphy, en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération sus-visée,

Considérant que le service Pays d'art et d'histoire de GrandAngouleme dispose d'un fonds documentaire comprenant neuf expositions – panneaux sur toile PVC ainsi que des photographies sous cadre - autour des thèmes en rapport avec l'actualité du patrimoine,

Considérant qu'il est proposé de mettre à disposition ces expositions à titre gratuit auprès des communes de GrandAngoulême, des établissements scolaires, des collectivités, des associations, des bibliothèques et des médiathèques.

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** – Est approuvée la convention de prêt de panneaux d'exposition entre la Mairie de Nersac, située 1 Rue des Écoles 16440 Nersac et GrandAngoulême.

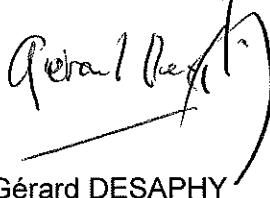
**Article 2** – L'exposition « Le deuil et la mémoire, les monuments aux morts de la grande guerre en Angoumois » comprenant les 10 panneaux est mise à disposition gracieusement du 4 novembre au 18 novembre 2021 à la commune de Nersac.

**Article 3** – Monsieur le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 29 NOV. 2021

Certifié exécutoire  
Reçu en préfecture,  
Le 29 NOV. 2021  
Publié ou notifié,  
Le 29 NOV. 2021

P/Le Président,  
Le Vice-Président,

  
Gérard DESAPHY